



Est ce que je pourrais faire une demande de naturalisation

Par **bheri**, le **18/06/2009** à **13:35**

Bonjour,rn Je voudrais poser cette question à Anais.Ca fait sept ans que je travaille en France.Avant d'être marié (marié en 2007), j'avais un statut salarié.Et maintenant, je un statut vie privé familliale.J'aimerais savoir tout en etant marie si je peux faire une demande de naturalisation par decret.Je pense que mon profil correspond tout à fait aux criteres imposés de naturalisation par decret.Je voudrais faire cette demande pour eviter d'attendre 4 ans de mariage avec ma femme.rnrncordialement

Par **bheri**, le **18/06/2009** à **13:38**

je voudrais encore rajouter quelques chose sur moi .J'ai fait un bac + 5 en France.Je suis complètement intégré en France.Ca fait 5 ans que je donne un cours de français dans un centre social.rnrnrncordialement